



Le prochain rendez-vous de la Commission Egalité

« Une politique municipale en faveur de l'égalité femmes-hommes »

Le lundi 27 avril 2009, à 19h00 (Fédération PS 75)

avec Fatima Lalem,

adjointe au Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes

L'ordre du jour est le suivant:

- 19h: point sur les travaux de la Commission et les initiatives de sections
- 19h30: rencontre-débat avec Fatima Lalem



Fatima Lalem est **une femme engagée** dans le monde associatif et politique. Celle qui fut membre du bureau national du Mouvement français pour le planning familial, est depuis mars 2008 adjointe au Maire de Paris en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il s'agira de débattre avec elle des enjeux et des perspectives de la politique municipale parisienne en matière d'égalité femmes-hommes.

Une politique parisienne volontariste en faveur de l'égalité: premiers éléments d'information

L'activité professionnelle des femmes: La Ville soutient des associations qui accompagnent les projets de création d'entreprises par des femmes. De plus, un programme d'aide au retour à l'emploi pour les femmes bénéficiaires de l'allocation parent isolé sera mis en place très prochainement.

La promotion des droits des femmes: la création d'un Centre de ressources sur les droits des femmes les informera et les orientera vers des structures spécialisées sur l'emploi, la santé, la lutte contre les violences. De plus, la Ville de Paris va créer des centres de planification au coeur des quartiers, pour en faciliter l'accès comme nous l'avons fait Cité Michelet dans le 19^e arrondissement en 2008.

L'éducation au respect entre les sexes a fait l'objet d'un programme auprès de 15 000 collégiennes et collégiens parisiens. Cette action sera développée, notamment auprès des plus jeunes enfants.

La santé des Parisiennes: un dépistage gratuit du cancer du sein est proposé à toutes les femmes de plus de 50 ans.

La lutte contre les violences faites aux femmes fait l'objet d'un programme important de formation, de financement d'associations, auquel s'ajoute la création du centre d'hébergement spécialisé "Suzanne Képès".

L'opération Lourmel (15^e), conduite par la SEM Paris Seine, inclut une résidence sociale dédiée à l'accueil de 20 femmes avec enfants en situation de détresse, qui sera livrée en fin 2012.

La parité: mise en oeuvre, en 2001 et de nouveau en 2008, de la parité dans l'exécutif municipal comme pour les directions administratives.

La solidarité internationale: La ville de Paris s'est engagée en matière de prévention et de formation depuis 2002, contre le SIDA en Afrique (2,5 M d'euros en 2008). Notamment, elle a permis l'ouverture de plusieurs centres de dépistage, de centres d'appels téléphoniques anonymes et gratuits, des campagnes d'éducation sanitaire ainsi que la distribution d'antirétroviraux pour les femmes enceintes, ou de lait maternel afin d'éviter la transmission du VIH aux nourrissons.

La défense des libertés partout dans le monde: La citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris a été décernée en 2008 notamment à l'écrivaine bangladaise Taslima Nasreen pour son courage dans la dénonciation des exactions commises, dans les pays islamiques, envers les minorités non musulmanes, ainsi qu'envers les femmes.

Une équipe parisienne mobilisée en faveur de l'égalité

Un réseau d'élue-e-s

Depuis 2008, Fatima Lalem est adjointe au Maire de Paris sur les questions liées à l'égalité femmes-hommes, poursuivant le travail amorcé sous la mandature 2001-2008 par Anne Hidalgo, première adjointe.

De plus, dans chaque mairie d'arrondissement a désigné parmi un-e élu-e référent-e égalité femmes-hommes et ceci afin, de créer les liens et les synergies nécessaires à la mise en œuvre concrète de la politique parisienne d'égalité.

L'Observatoire parisien de l'égalité femmes-hommes

Placé sous la délégation de Fatima Lalem, adjointe au Maire de Paris, l'Observatoire s'appuie sur un réseau de relais administratifs - appelés également référent(e)s -, présents dans les différentes directions de la Mairie.

La démarche de l'Observatoire est par nature transversale: chaque projet implique un travail en partenariat entre les services de la Ville et entre la Ville et ses partenaires, institutionnels et associatifs. L'observatoire agit pour que les attentes des Parisiennes soient prises en compte dans tous les domaines de l'action municipale (santé, sécurité, loisirs, emploi, éducation, droits...) afin qu'au quotidien, femmes et hommes vivent dans une ville qui réponde de façon juste et équitable à leurs aspirations.

Cette démarche procède en trois temps: la réalisation d'études et de diagnostics permettant d'identifier les problématiques et les principaux lieux d'inégalité entre les femmes et les hommes à Paris ; l'élaboration de propositions et la mise en place d'actions visant à réduire ces inégalités, dans le cadre des compétences de la collectivité parisienne ; le suivi des actions et l'évaluation des résultats.



La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

Le Conseil de Paris a décidé, au cours de sa séance du 18 décembre 2007, l'adhésion à la **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**. Plus de cinq cents collectivités en sont signataires.

En signant cette Charte, initiée par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE), La Ville de Paris s'engage à mettre en œuvre une démarche globale et concrète pour affirmer l'importance pour la démocratie, de garantir l'égalité des femmes et des hommes.

La Charte rappelle tout d'abord les 3 grands principes qui doivent inspirer l'action des autorités locales signataires:

- 1.- participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les sphères de décision;
- 2.-élimination des stéréotypes sexués susceptibles d'influer sur les comportements et l'action publique;



- 3.-intégration du « genre » dans l'ensemble des politiques et dispositifs publics (s'intéresser à la construction des rôles sociaux, masculin et féminin, dans les actions conduites et à l'égalité de traitement des femmes et des hommes).

La Ville de Paris a déjà fait la moitié du chemin:

- La Ville met en œuvre des actions d'éducation à l'égalité des jeunes, filles et garçons, de lutte contre les violences faites aux femmes, d'accès aux droits des femmes, d'amélioration de leur visibilité et soutient les associations qui œuvrent en ce sens

- La Ville emploie quelque 45 000 agents, femmes et hommes, pour lesquels un Plan d'égalité professionnelle a été lancé. Les questions de mixité des métiers, recrutement, promotion, formation, gestion du temps de travail... sont à l'ordre du jour.

La Ville de Paris poursuit son action:

- Elle assure des services à la population: éducation, action sociale, culture, sport, lutte contre les violences... Demain, l'ensemble de ces services devront prendre en compte de façon plus précise les besoins et les aspirations des femmes et des hommes, comme des jeunes, filles et garçons.

- De même, dans ses fonctions de planification, d'urbanisme et de soutien au développement économique, la Ville devra garantir la prise en compte des problématiques et des souhaits différenciés des femmes et des hommes.



Contacts :

Christine RIMBAULT – chris_rimbault@yahoo.fr – Secrétaire fédérale à l'Egalité
& Andrea FUCHS – andrea.fuchs@neuf.fr – Secrétaire fédérale adjointe à l'Egalité